

La musique en ligne explose mais les Majors cherchent toujours un nouveau business model

Il y a des signes qui ne trompent pas. Lorsque le SNEP (Syndicat National de l'édition Phonographique) témoigne d'une **baisse de 12,2 %** du marché de gros par rapport à l'année dernière, cela signifie que les Majors du disque n'ont pas encore trouvé la parade aux téléchargements pirates. Pire, la France entre dans le **trio des pays les plus en récession** à en croire des chiffres de l'IFPI (la fédération internationale de l'industrie phonographique). L'hexagone figurerait derrière les Etats-Unis qui subissent une **baisse de 25 %** du marché et le Canada (-20 %).

Un bilan qui serait des plus moroses sans évoquer les [ventes sur support numérique](#) qui connaissent, elles, toujours un bel essor. Preuve que les « nouveaux supports » commencent à prendre le relais, les ventes sur téléphonie mobile ont augmenté de près de **59,5 %** alors que celles sur les plates-formes de téléchargement légal sur Internet ont augmenté de 32,3 %.

Des résultats qui tireraient presque un sourire au président du SNEP Christophe Lameignere, « *il n'y a pas lieu de faire une litanie désespérée sur l' [état du marché](#). On observe une stabilité relative sur les productions malgré la grande diversité des modèles. Néanmoins, ces modèles ne rémunèrent pas autant qu'ils compensent les pertes des ventes de disques* » .

Il faut donc croire que les Majors cherchent toujours un business model alternatif et compétitif pour éponger le milliard d'euros perdu en cinq années de crise. Le président du SNEP ironise en s'estimant être **le cobaye de l'évolution technologique** en essayant alors de jongler avec les nouveaux modèles de services musicaux : « *Nous sommes en train de trouver des remèdes pour être en bonne santé. Mais ce changement ne s'accompagne d'aucune régulation, là est le problème* » .

Pourtant, certains modèles comme le site d'écoute de musique gratuit sur Internet **Deezer qui** vient de signer un partenariat avec la maison de disque **Warner Music International (WMI)**. Cet accord a pour but de mettre à disposition le contenu musical de WMI en échange d'un partage des revenus publicitaires. Preuve que des solutions existent bel et bien.

De son côté, la SNEP en appelle à l'Etat pour **enrayer la crise** et tenter de faire passer le texte de loi Création et Internet, plus favorable que la [loi DADVSI](#) d'ici Noël. Histoire d'avoir un beau cadeau avant l'heure. Pour autant, la répression systématique envers les adeptes du P2P (riposte graduée et suspension de l'abonnement) ne règlera pas le problème d'une Industrie malade de ses modèles économiques dépassés.